



HAL
open science

Loisirs des jeunes : du constat des inégalités filles garçons au "gender budgeting "

Yves Raibaud

► **To cite this version:**

Yves Raibaud. Loisirs des jeunes : du constat des inégalités filles garçons au "gender budgeting ".
Loisirs Education - La revue de la JPA, 2014, n°449, page 18 et 19. hal-00985915

HAL Id: hal-00985915

<https://hal.science/hal-00985915>

Submitted on 30 Apr 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Loisirs des jeunes : du constat des inégalités filles garçons au « gender budgeting »

Yves Raibaud, Maître de Conférences HDR, IUT Michel de Montaigne Bordeaux, Adess Cnrs

y.raibaud@ades.cnrs.fr

Des études récentes sur les loisirs des jeunes¹ font apparaître une très grande inégalité dans l'attribution des moyens par les collectivités territoriales et l'Etat selon qu'il s'agisse de loisirs féminins ou masculins. Les mêmes études montrent que les filles décrochent à partir de la 6^{ème} des activités de loisir sportif, culturel ou généraliste proposés par les municipalités ou les associations mandataires, tandis que se met en place une offre de loisir se disant neutre, mais spécifiquement destinée aux garçons (*skateparks, citystades*, lieux de répétition des musiques actuelles/amplifiées, activités et événements liés aux « cultures urbaines ») dans l'objectif, constamment réaffirmé, de canaliser la violence des jeunes dans des activités positives. Enfin, et malgré les recommandations des partenaires publics (DRJSCS et CAF), les dispositifs de vacances pour tous peinent à faire partir les filles, en particulier les plus grandes d'entre elles, surtout lorsqu'elles appartiennent aux classes pauvres, étrangères ou originaires de quartiers classés politique de la ville. Comment mesurer ces inégalités ? Comment en comprendre les causes ? Comment trouver des outils efficaces de correction comme le préconisent les récentes lois sur l'égalité femmes hommes et leurs applications dans le cadre local² ?

La première nécessité est de mesurer les écarts. Dans une enquête réalisée sur trois communes de la Communauté urbaine de Bordeaux, nous avons montré que 2/3 des bénéficiaires entre 8 et 20 ans de l'offre de loisirs publique ou associative subventionnée étaient des garçons. Ainsi s'ils sont plus de 65 % dans les activités sportives (toutes disciplines confondues), ils représentent aussi presque 50% des effectifs des écoles de musique et des médiathèques, 75 à 80% des utilisateurs réguliers des maisons de quartier, maisons de jeunes, clubs de prévention et pratiquement 100% des utilisateurs des équipements sportifs d'accès libre. Ils sont aussi deux à trois fois plus nombreux à partir dans les séjours et vacances. Une autre enquête menée dans la Région Midi-Pyrénées (commune de Ramonville) aboutit au même constat et montre que le coût des équipements et des services, rapporté au sexe des bénéficiaires et par individu, représente un écart moyen de plus de 30% au profit des garçons. Enfin une étude en cours sur les activités qui se déroulent sur les équipements sportifs des Universités de Bordeaux (toutes catégories confondues) montre que les activités ne sont pas mixtes et que les étudiants consomment onze fois plus de surface et trois fois plus de budget que les filles, à effectifs comparables (Raibaud, étude en cours).

La deuxième nécessité est de comprendre comment ces écarts sont justifiés. Cette double inégalité (nombre de bénéficiaires, coût par bénéficiaire) devrait apparaître en effet comme une préoccupation prioritaire si l'on veut lutter contre les inégalités structurelles qui découlent des ces constats : des femmes moins bien insérées dans la ville et dans leur environnement social et professionnel. Or ce que les chiffres révèlent comme la preuve d'une très grande injustice est traité comme « allant de soi », de « l'ordre de l'évidence ». Lorsque nous faisons apparaître un décrochage massif des filles à partir de la 6^{ème} dans leurs loisirs, à un moment où une autonomie possible donnée aux adolescent.e.s leurs permettraient de faire des choix personnels, les entretiens menés avec les animateurs.trices et les élu.e.s ou responsables des politiques jeunesse montrent comment ce phénomène est constamment banalisé : « *C'est vrai, elles sont moins nombreuses, mais il y en a de plus en plus* », « *Les filles sont plus mûres, elles savent mieux s'occuper, elles préfèrent rester chez elles* », « *Ce qui est important c'est de s'occuper des jeunes [garçons] les plus difficiles, en échec scolaire, avant qu'ils ne tournent mal* », « *On ne peut pas forcer les filles, c'est leur affaire, d'ailleurs elles ne sont pas toutes comme ça, il y en a au foot, dans les groupes de rock* » (Ayrat et Raibaud, 2010). D'autres raisons données à ce décrochage des filles (quand il n'est pas tout simplement nié) seraient la supposée « nature » (les gènes et les hormones seraient-ils particulièrement actifs pour faire sortir les garçons et rentrer les filles chez elles à l'adolescence ?), les supposées « cultures » (les gens du voyage, les maghrébins, les turcs ne seraient-ils pas plus « machos » ?)... (id). Lorsqu'on montre que les résultats sont les mêmes dans les quartiers aisés et

¹ 1. *Mixité, parité genre dans les équipements et espaces publics destinés aux loisirs des jeunes*, Edith Maruejols Yves Raibaud, Conseil régional d'Aquitaine, 2012 http://www.ades.cnrs.fr/IMG/pdf/mixite_loisirs.pdf. 2. *Mixité, Parité, Genre et Lutte contre les discriminations dans les politiques publiques. Rapport de recherche 2011 2012 Région Midi-Pyrénées et Ramonville*, Magali Bacou, Certop Sagesse, Université Toulouse Le Mirail (non publié). 3. *Mixité et égalité F/H à l'Université de Bordeaux*, Yves Raibaud, Chargé de mission égalité parité à l'Université Bordeaux Montaigne (en cours).

² Rapport parlementaire sur l'égalité femmes hommes dans les collectivités territoriales, remis par le député Vincent Feltesse à la Ministre des Droits des Femmes, juin 2013.

populaires, l'insistance finit par énerver : les femmes et les hommes ne seraient-ils pas égaux devant la loi, en particulier en France ? N'y a-t-il pas de plus grandes injustices liées aux classes sociales ou à l'origine ? (id). Cet « ordre de l'évidence » ne permet pas de voir que le fossé se creuse irrémédiablement entre les filles et les garçons : disparition presque totale des activités de loisirs mixtes (les filles minoritaires ne restent pas dans les lieux où les garçons sont dominants), repli des filles sur des activités conformes aux stéréotypes de genre, plus grande importance donnée aux activités masculines. Le twirling bâton, la GRS, la natation synchronisée ? Ringard, ridicule, démodé. Le rock, le skate, le graff, le hip-hop ? Important, utile, d'une grande valeur sociale. Cette négation des inégalités s'expriment aussi par la survalorisation de la minorité des filles qui pratiquent des activités marquées comme « masculines » (les filles footieuses, skateuses, rockers), tandis que les garçons attirés par les activités des filles rasant les murs ou disparaissent complètement, les lieux de pratiques non mixtes masculines devenant quasi mécaniquement des « lieux de l'homophobie ordinaire » (Alessandrin et Raibaud, 2013).

Comment remédier à ce constat ? Avec mes collègues citées dans cet article nous préconisons de mettre en place des dispositifs d'observation et d'évaluation des politiques sport jeunesse culture sous l'angle du genre dans les communes, notamment celles qui ont signé la charte égalité femmes hommes du Conseil des Communes et des Régions d'Europe et qui devraient être, pour cette raison, d'accord pour porter de nouvelles politiques d'égalité. Outre le comptage systématique des activités par sexe, le *gender budgeting* permet aux municipalités de prendre conscience de l'injuste redistribution de l'offre publique de loisirs. Avec plusieurs collectivités bordelaises, nous avons pu envisager sur la base de ces chiffres des dispositifs de soutien à l'*empowerment* des associations et des activités féminines (quelles que soient les activités proposées, par principe). Nous recommandons aussi le conventionnement avec les partenaires associatifs sur des objectifs annuels de diminution des différences constatées. Nous préconisons enfin de bloquer sur un temps assez long la construction d'équipements et de services qui ont fait leurs preuves comme marqueurs de l'hégémonie masculine sur les espaces publics : équipements sportifs d'accès libre, salles de répétitions des musiques actuelles/amplifiées, événements spécifiques aux « cultures urbaines ». Nous invitons les municipalités à réfléchir sur les lieux d'accueil collectifs pour adolescents afin que les filles en retrouvent l'usage lorsqu'ils sont appropriés par des collectifs de jeunes garçons, produisant (comme les équipements des cultures urbaines sportives et culturelles) du virilisme, du sexisme et de l'homophobie. Enfin nous pensons qu'il faut aider de façon prioritaire les activités mixtes telles que le théâtre, les orchestres de jeunes, les activités sportives et de plein-air mixtes. Un défi majeur dans les loisirs des jeunes consisterait, de notre point de vue, à faire chanter et danser tous les garçons. Toutes choses que les associations d'éducation populaire savent faire depuis bien longtemps et qui ne demanderaient qu'un peu de « rajeunissement », par exemple à travers des formations systématiques sur les questions de mixité, de parité et de genre dans les cursus professionnels de l'animation.

Ayral S., Raibaud Y., Les garçons, la mixité et l'animation, *Agora Débats Jeunesse n°51*, septembre 2009, p. 43 à 58.

Alessandrin A., Raibaud Y. (2013), « Les lieux de l'homophobie ordinaire », *Les jeunes face aux discriminations liées à l'orientation sexuelle et au genre*, Les cahiers de l'action n°40 (C. Chartrain dir.) pp : 21-27.

Bacou M., Raibaud Y., (2011), (dir), Mixité dans les activités de loisir, *Agora Débats Jeunesse n°59*, INJEP/L'Harmattan.

Maruejols E., Raibaud Y., Filles/Garçons : l'offre de loisirs, Asymétrie des sexes, décrochage des filles et renforcement des stéréotypes *Revue VIE n° 167*, janvier 2012, Sceren CNDP.

Raibaud Y., Alessandrin A., (2013), (dir), Géographie des homophobies, Armand Colin, Paris

Raibaud Y., Marius K. (2013) (dir), Genre et construction de la géographie, MSHA, Pessac.